

## PROJET DE DEVELOPPEMENT ET D'INSTITUTIONNALISATION D'UN SYSTEME DE CERTIFICATION PAFC POUR LE BASSIN DU CONGO



### CONSTITUTION DU FORUM D'ELABORATION DES NORMES DE CERTIFICATION PAFC BC

*RAP-2019-001-2*



Version : Provisoire

Date : 31 Octobre 2019

*Le projet de développement  
du PAFC Régional est financé par :*



*Il est mis en œuvre par l'ATIBT,  
avec l'assistance technique de Terec :*



*Le contenu de la présente relève de la seule responsabilité de l'ATIBT, et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position de la KFW et du PEFC.*



## Sommaire

Abbreviations .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
1. Introduction.....	4
2. Objectifs du Forum .....	4
3. Appel à Manifestation d'intérêt reçues .....	4
4. Critères de sélection des membres du Forum .....	5
5. Analyse des manifestations d'intérêt reçues .....	5
6. Composition du Forum.....	6
7. Les experts.....	6
8. PAFC nationaux.....	7



## Abréviations

AMI :	Appel à Manifestation d'intérêt
ATIBT	: Association Technique Internationale des Bois Tropicaux
BC	: Bassin du Congo
CAGDF :	Cercle d'Appui à la Gestion Durable des Forêts
CEFDHAC :	Conférence des Ecosystèmes Forestiers Denses et humides d'Afrique Centrale
CERAD:	Centre de Recherche Appliqué pour le Développement
CIB-OLAM:	Congolaise Industrielle des Bois-OLAM
DGF :	Direction Générale des Forêts
DVRF :	Division de la Valorisation des Ressources Forestières
ENSET :	Ecole Nationale Supérieure de l'Enseignement Technique
ENSYTG :	Entente Syndicale des Travailleurs
FLAG :	Forest Legality Advisory Group
GSEZ :	Gabon Special Economic Zone
IRAF :	Institut de Recherches Agronomiques et Forestières
PAFC	: Pan-African Forest Certification
PAFFB:	Projet d'Appui à la Filière Forêt Bois
PDGF :	Plateforme pour la Gestion Durable des Forêts
PEFC	: Programme for the Endorsement of Certification
PW-CEB :	Precious Woods –Compagnie Equatoriale des Bois
REPALEAC :	Réseau des Populations Autochtones et Locales pour la Gestion Durable des Ecosystèmes Forestiers d'Afrique Centrale
REPAR :	Réseau des Parlementaires pour la Gestion Durable des Ecosystèmes Forestiers d'Afrique Centrale
UTB TP BSP :	Union des Travailleurs du Bâtiment Travaux Public Bois Sciage et Placage
WCS:	Wildlife Conservation Society



## 1. Introduction

Dans le cadre de l'élaboration des normes de certification du système PAFC Bassin du Congo, les exigences énumérées dans la procédure PAFC Bassin du Congo (PROC-2019-001-1) reprenant celles de PEFC International « Standard setting requirements – (PEFC ST 1001 :2017) » préconisent la mise en place d'un groupe de travail pour élaborer lesdites normes. Cette procédure prescrit la formation d'un groupe de travail regroupant principalement les parties prenantes (PP) issues de différents groupes d'intérêt de la gestion forestière dans les 3 pays concernés par ce processus à savoir le Cameroun, le Congo et le Gabon. Ce groupe de travail dans le cadre dudit processus a été appelé Le Forum PAFC Bassin du Congo (ou Forum).

La procédure d'élaboration des normes PAFC propose des règles pour la constitution de ce Forum. L'analyse des manifestations d'intérêt reçues a permis de sélectionner les membres du Forum PAFC Bassin du Congo et le processus d'analyse suivi est décrit dans le présent document.

## 2. Objectifs du Forum

Constitué de parties prenantes ayant manifesté leur intérêt, le Forum PAFC Bassin du Congo (ou Forum) est l'organe temporaire de concertation qui est responsable d'élaborer par consensus des normes de gestion forestière et de chaîne de contrôle PAFC Bassin du Congo. Il doit recommander une version finale des normes, établies de manière consensuelle, pour approbation par l'ATIBT.

## 3. Appel à Manifestation d'intérêt reçues

L'élaboration de la cartographie des parties prenantes a permis d'identifier les PP nationales dans chacun des 3 pays ainsi que des parties prenantes régionales. Cette cartographie a été suivie de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) concomitamment envoyée aux parties prenantes identifiées dans ces cartographies de parties prenantes.

### - **Parties prenantes contactées pour manifestation d'intérêt**

L'AMI a été envoyé à 273 parties prenantes des 3 pays qualifiées de nationales et 20 parties prenantes régionales. Soit au total 293 parties prenantes ont été contactées. L'AMI a été envoyé aux parties prenantes identifiées dans les cartographies par email.

En même temps, un communiqué annonçant le lancement officiel du processus d'élaboration des normes et l'AMI a été publié dans la presse écrite dans les 3 pays, sur différents sites internet (PAFC, ATIBT, PFBC, sites de certains journaux locaux) et sur certains réseaux Whatsapp et Facebook. Ce communiqué a également été lu sur certaines radios nationales plus d'une fois durant la période ouverte à la réception des manifestations d'intérêt.

### - **Manifestations d'intérêt reçues**

Sur les 293 parties prenantes contactées, 88 ont officiellement manifestées leur intérêt à participer au processus comme membres du Forum en envoyant leur formulaire de manifestation d'intérêt. Quatre catégories d'intérêt sont prévues dans la procédure d'élaboration des normes PAFC BC. Il s'agit de :

- Intérêt des propriétaires et de l'administration ;
- Intérêt des exploitants et des transformateurs ;
- Intérêt de la préservation de la nature ;
- Intérêt de préservation des moyens de subsistance des populations et des conditions de vie et de travail des employés.



#### 4. Critères de sélection des membres du Forum

Conformément aux exigences de la procédure d'élaboration et de révision des normes PAFC Bassin du Congo, la composition du Forum est faite sur base des considérations suivantes :

- équilibre entre les intérêts des différentes parties prenantes : afin d'atteindre cet équilibre, le nombre de membres des différentes catégories d'intérêt, présentées ci-dessus, sera équivalent (+ ou – une personne) ;
- répartition géographique : intègre des parties prenantes de chaque pays couvert par les normes PAFC Bassin du Congo et des parties prenantes d'envergure régionale ;
- présence de parties prenantes clé : intègre au moins 50% de parties prenantes identifiées comme partie prenante clé. Leur participation sera pro-activement recherchée.
- présence de parties prenantes affectées : intègre au moins 40% de parties prenantes identifiées comme affectées matériellement et directement par la mise en œuvre des normes.

#### 5. Analyse des manifestations d'intérêt reçues

Le choix des membres du Forum PAFC Bassin du Congo s'est donc fait selon les critères ci-dessus ainsi que sur la parité homme/femme, la pertinence de l'organisation, la compétence ou expérience pertinente personnelle du représentant et des ressources disponibles pour le processus d'élaboration des normes.

Afin de constituer le Forum, et de manière à travailler le plus efficacement possible, il a été choisi d'avoir dans le Forum un représentant de chaque catégorie par pays – y compris d'envergure régionale. Ainsi le Forum sera constitué de 16 membres (4 zones géographiques x 4 catégories d'intérêt).

Ainsi dans un premier temps, chaque manifestation d'intérêt a été analysée en :

- déterminant les caractéristiques de chacune : partie prenante clé, partie prenantes désavantagée, partie prenante affectée (selon les définitions de la procédure d'élaboration) ;
- en déterminant l'expertise de la partie prenante relativement à la gestion forestière et/ou la certification forestière.

Ensuite, les manifestations d'intérêt reçues ont été classées en fonction de l'aire géographique d'opérations (nationale, régionale) et du groupe d'intérêt choisi par la partie prenante.

Les deux « meilleurs » candidats (en fonction du statut partie prenante clé, partie prenante affectée et expertise) ont été retenus par aire géographique et par catégorie d'intérêt. Ainsi en cas d'indisponibilité du premier choix aux premiers travaux, c'est le deuxième choix qui sera retenu.

Les considérations, les critères ainsi que le procédé et les résultats de l'analyse des manifestations d'intérêt sont présentés dans le tableau d'analyse en annexe.

Sur base des considérations et critères ci-dessus rappelés, la sélection des membres du Forum a conduit aux chiffres suivants :

#### **Répartition femmes/hommes parmi les membres du Forum sélectionnés**

<b>Femmes</b>	<b>Hommes</b>
6/16	10/16
37,5%	62,5%



## Répartition selon le statut des PP

<b>PP clé</b>	<b>PP affectées</b>	<b>PP désavantagées</b>
16/16	8/16	7/16
100% (conforme, seuil 50%)	50% (conforme, seuil 40%)	44%

## 6. Composition du Forum

En termes de membres, de chambre choisie et sur la base de la pré-sélection effectuée à ce jour, le Forum se présente ainsi qu'il suit :

	<b>Industrie</b>	<b>Sociale</b>	<b>Administration</b>	<b>Environnement</b>
<b>PP Cameroun</b>	Pallisco (NGOUE Cécile)	CERAD (BIGOMBE Patrice/NKOUMBEL E Francis)	Directeur des Forêts (NGOMIN Anicet)	WCS (MBENDA Grâce)
<b>PP Congo</b>	CIB-OLAM (ISTAC Vincent)	PDGF (MFOUTOU Sylvie)	DVRF (EBINA Paulette)	CAGDF (NKODIA Alfred)
<b>PP Gabon</b>	PW-CEB (ZAKAMDI David)	UTB TP BSP (MEBIAME Léon)	DGF (MINANGA Béatrice)	IRAF (ESSONO Protet)
<b>PP Régionale</b>	Groupe Vicwood Thanry (AZO'O Niçaise)	REPALEAC (KAPUPU Diwa)	REPAR (ESSAMA Mathurin)	FLAG (OWADA Cyrille)

Certains membres sont issus de la «communauté scientifique et technologique».

## 7. Les experts

Afin d'assister éventuellement les débats pendant les ateliers du Forum, des experts sur les thématiques qui seront abordées et les membres des PAFC nationaux concernés sont sollicités pour participer aux travaux du Forum. Bien que participant et contribuant aux travaux du Forum, ceux-ci n'auront pas droit au vote sur les décisions du Forum.

Quatre experts ont été choisis pour chacune des chambres du Forum. Certains d'entre eux sont issus de la «communauté scientifique et technologique».

Les observateurs sont des parties prenantes qui ont manifestés le désir d'assister aux travaux du Forum en acceptant la condition de ne pas prendre la parole pendant les travaux.

	<b>Cameroun</b>	<b>Gabon</b>	<b>Gabon</b>	<b>Régionale</b>
<b>Experts</b>	ENSET (BIWOLE Achille, environnement)	GSEZ (Boldrini Sylvie, industrie)	PAFFB (NYARE Nathalie, (administration))	CEFDHAC (ESSOLA Roger, sociale)
<b>Observateurs</b>		DGF (OVENG Idriss)		
		PW-CEB (Markus Pfannkuch, industrie)		



## 8. PAFC nationaux

Deux représentants des PAFC nationaux ont été choisis parmi les membres des bureaux exécutifs en tenant compte de leur expertise en matière de gestion forestière et de la certification (PAFC et autre) ainsi que du rapport entre leurs activités en dehors de PAFC national et le sujet qui nous intéresse dans ce processus d'élaboration des normes de PAFC BC.

<b><i>PAFC Cameroun</i></b>	<b><i>PAFC Congo</i></b>	<b><i>PAFC Gabon</i></b>
ANJEMBE Reine	BEMY Bley	ONDO Rose
PA'AH Patrice	TABAKA Mexan	VAN de VEN Françoise